

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2019
A LA CHAPELLE SUR ERDRE (44)**

Clubs présents : Ducati Club de France, MTT Herblinois, MC De La Divatte, CM Sucéen, MC de la Grée, Douaud Passion MX, MC Slider Endurance, Les Anges Gardiens, Hérisson MC, MC Nozéen, MC Turballais, MC du Tenu, Amicale Moto Club Sévérac, MC Don Conquereuil, MC Baugeois, MC MC Layon Aubance, TC Chalonnais, MC Angevin, ACSM Chavagnes, Brissac MC, MC Château-Gontier, MC d'Ernée, Daon MX, MC du Maine, ASM De l'ACO, MC St Léonard, AM de la Sarthe, MC Suzerain, GS Torcé, MC Montgesnois, ASM 24H ACO, ASCOP Moto Le Mans, Evailé Sport TT, MC Pays des Olonnes, MC Yonnais, MC Fontenay, MC L'A.Mo.To, Moby Delta Cross, MC Les Cerfs-Volants, Amicale Laïque Le Boupère, MCI Thorigny, MC de la Vie Apremont, MC Les Meillerets 85, MC Challandais, Association Chaillezaise De Sports Tous Terrains, MC Herbretais Holeshoot, MC Les Morfalous, MC Pit lane Endurance.

Clubs excusés/absents : MC Loire Atlantique, MC Campus Off Road, MC Pont-Châtelain, 2V Racing, Association Meilleréenne des Sports Mécaniques, MC Marnais, Drefféac Evasion Moto, MC Val de Loire, Moto Speed Racing, Nif'Bikes Racing, MC Vicross, AM d'Allonnes et Brain, MC Tobesport, MC Durtal les Rairies, Auto Club d'Anjou, Placelles Moto Cross, MC Les Découvertes, Trial Club 72, Moto Sport Passion, MC Mécasport 72, Moto Challenge Endurance Team, Kick MC, MC Vass, MC Chauchéen 85, MC Luçonnais, MC Trajectoires, MC Trajectoire Grand Prix, MX School, MC Team Racing 85, TT Landais, Association Sportive de la Vallée de l'Yon, MC Les Pirates, MC Thouarsais Bouildroux.

Ont également assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire : Sébastien POIRIER – Directeur Général de la FFM, Jean-Marc DESNUES – 1^{er} Vice-Président de la FFM et Patrick BERTAUD – Trésorier de la FFM et Président de la Ligue Moto de Bretagne.

Patrick COUTANT, le Président par intérim de Ligue, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il a le plaisir d'accueillir Sébastien POIRIER et Patrick BERTAUD, qui nous ont fait l'honneur de leur présence lors de notre Assemblée. Il souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Patrick ouvre la séance et indique la présence de 45 clubs sur 78 pour 2581 voix sur 3532. Le quorum est atteint pour cette assemblée générale (le tiers des membres votants représentant au moins le tiers des voix dont dispose l'ensemble des clubs).

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017 : PV accepté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT : Patrick demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année, notamment Jean-Pierre LEFEBVRE Vice-Président honoraire de la Ligue et Raymond DEMY membre fondateur du MC D'Ernée. Il remercie Philippe LEBEAU pour sa passion et son dévouement. Il remercie également Jean-François MORIN et ses 2 secrétaires pour l'avoir épaulé dans son rôle de Président par intérim. Il rappelle les différentes décisions 2018 : poursuite de l'aide pour les clubs organisateurs, un changement complet de notre système chronométrage pour le championnat MX de Vendée, les différents stages pour les pilotes en MX, Trial, le stage pour les féminines en collaboration avec la ligue de Bretagne et les aides d'encouragement pour les pilotes de Vitesse. Il remercie nos 82 clubs pour

les organisations déroulées sur notre territoire. Patrick précise que cette matinée sera suivie de la Remise des Prix et félicite et énumère les principaux récompensés. Il informe une place importante confiée aux Comités Départementaux dans le cadre de la refonte de la gouvernance fédérale : pouvoir électoral équivalent à celui des ligues, disposition de subvention fédérale dans le but de développer leur activité. Il annonce les perspectives 2019 au niveau du calendrier des épreuves et les aides pouvant être menées dans l'organisation éco-responsable prouvée par l'implication des clubs. Il rappelle que le service juridique de la FFM est un soutien en cas de besoin. Il termine en remerciant nos partenaires institutionnels : le Conseil Régional des Pays de la Loire, La DRJSCS, le CROS, la presse et l'ensemble des clubs et des bénévoles. Il termine en souhaitant une bonne assemblée, en renouvelant ses meilleurs vœux et une bonne saison 2019 en Pays de la Loire.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL : rapport approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETARIAT : Jean-François MORIN précise qu'en raison d'un timing serré il a synthétisé les rapports d'activités des différentes commissions et collèges. Il commence par un comparatif chiffré :

- du nombre des clubs affiliés en 2017 et 2018, montrant une augmentation du nombre de clubs affiliés passant de 78 à 82 (4 nouveaux clubs),
- de la répartition des clubs dans le territoire ligériens (25 clubs dans le 44 (31%), 11 dans le 49 (13%), 4 dans le 53 (5%), 16 dans le 72 (19%) et 26 dans le 85 (32%),
- la répartition des licences : 3111 en nationale (-5% dont -3% en compétition et -10% en entraînement), 878 en officiels (+6%), 359 en une manifestation (+7%), 215 autres (+15%), 169 en inter et 35 en tourisme (-13%),
- du nombre des épreuves en 2018 : 59 épreuves inscrites et 6 épreuves annulées. 53 épreuves (-11% par rapport à 2017) ont été réalisées par 41 clubs organisateurs (37 en 2017). Ces épreuves ont été réparties sur les départements suivants : 13 dans le 44, 5 dans le 49, 2 dans le 53, 15 dans le 72 et 18 dans le 85,
- de la vie de la Ligue : 23 réunions (3 bureau, 4 comité directeur, 7 au siège, 9 commissions/collèges), 3 nouveaux élus : Francis REVEILLERE en MX, David HASLE en Trial et Jean-Louis BOUL en technique. 229 jours d'ouverture du secrétariat. La conception d'un nouveau logo de la Ligue engendrant la production d'outils de communication (pochettes, autocollants, stylos).
- d'une baisse de 27% du nombre de guidons (66 en 2016 et 48 en 2017) ainsi qu'une baisse de 3% des CASM (363 en 2016 et 351 en 2017) mais le nombre reste stable. Pour les guidons, 2016 était une année exceptionnelle due à l'arrivée des nouveaux clubs.
- 53 formations : 16 sessions CASM (386 inscrits et 14 en individuel, 16 sessions Guidon (36 validés), 10 sessions en spécifique, 32 OCS et ODC et 20 personnes formées en technique,

Jean-François reprend les différents rapports d'activités des commissions et collèges – voir les rapports en annexe. Il excuse Christophe PICHOT le Président du Collège Technique qui n'a pu être présent. Le MC ANGEVIN précise qu'il y aura également en 2019 un Trial Indoor les 26 et 27 avril 2019 à Angers. Christian GILBERT, le délégué régional des Commissaires n'a pas eu de remontées particulières, par contre la Ligue a bien noté qu'une action est à faire en 2019.

Jean-François informe de la nouveauté FFM : inscription aux formations fédérales via l'intranet. Une vidéo est projetée, elle est disponible sur le site de la ligue dans l'accès club. Cet outil sera fonctionnel courant février. Il annonce l'augmentation de l'aide fédérale accordée aux clubs

organisateurs qui passe de 1500€ à 1600€ pour les épreuves sportives et 280€ à 350€ par an pour le tourisme.

RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE : Brigitte présente les charges et produits de cette année et fait constater le résultat positif de 31 752€ pour cette année 2018 qui était de 2 706€ en 2017. Elle explique que cet excédent doit être relativisé, car il provient d'une ristourne FFM sur épreuves 2017, reçue en janvier 2018, donc après la clôture des comptes annuels 2017, pour une somme globale de 17 122 euros. De ce fait, l'excédent 2017 aurait dû être de 19 128 euros et l'excédent 2018 devrait être de 14 630euros, donc en baisse, par rapport à l'exercice 2017.

Après analyse des produits et des charges (annexé au PV), Brigitte précise que l'on peut souligner les points suivants :

- Une baisse des ristournes FFM sur les licences et affiliations liée à la baisse du nombre de licences nationales de notre ligue pour cette année 2018,
- Une baisse des achats de bracelets et une baisse des achats de matériel chrono,
- La Ligue accorde 12 aides quantifiables allouées aux clubs et aux pilotes - ces aides représentent 27 % des dépenses totales de la ligue (détail annexé au PV)
- Les coûts restant à la charge de la ligue pour les achats groupés tels que les bracelets d'identification rubalise, piquets, etc. ainsi que les dépenses liées à la formation pour former de nouveaux officiels ou pour permettre aux officiels déjà présents dans les clubs de renouveler leur qualification,
- Les subventions reçues du CNDS et du Conseil Régional ne représentent que 4% des produits de la ligue,
- Une poursuite des efforts de la Ligue à investir en matériel et au niveau de l'aide apportée aux clubs et aux pilotes. L'investissement s'est poursuivi cette année avec l'achat de transpondeurs pour d'une part renouveler le stock existant et d'autre part permettre au championnat de Vendée de se dérouler dans les meilleures conditions possibles avec le même système de mesure que pour les championnats de Ligue,
- Une stabilité des charges liées au fonctionnement de la Ligue (rémunération du personnel et fonctionnement du secrétariat),

Par ailleurs, elle présente les disponibilités de la ligue à la fin de cet exercice, représentant moins d'une année d'exercice.

Brigitte remercie Patrick, Jean-François, l'ensemble du Comité Directeur et le secrétariat de la Ligue, pour leur aide.

Il est mentionné aux clubs qu'ils trouveront dans leur dossier, le compte de résultats et bilans actif et passif de notre expert-comptable – annexé au PV.

Approbation du Rapport Financier : *rapport approuvé à l'unanimité.*

BUDGET PREVISIONNEL 2019 : La Trésorière présente le budget prévisionnel 2019 validé par le Comité Directeur – annexé au PV, qui tient compte des projets des différentes commissions et des différents collègues, des aides que la Ligue souhaite continuer à attribuer aux clubs et aux pilotes, de la Convention liant la FFM et la Ligue, du renouvellement partiel des transpondeurs, du développement et de l'amélioration du sport motocycliste.

Approbation du Budget Prévisionnel : *budget approuvé à l'unanimité.*

Intervention de Sébastien POIRIER, Directeur Général de la FFM : il remercie la Ligue pour son invitation et souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Sébastien félicite l'ensemble des commissions et collègues pour leurs rapports qui montrent une grande diversité au niveau des épreuves, la réalisation d'un championnat départemental, le trophée des clubs,

ainsi que les divers sujets à développer notamment le fond environnemental. Bravo à la Ligue ! Il développe les informations fédérales en indiquant que la saison 2018 a été satisfaisante avec 5 titres mondiaux ainsi que la Coupe des Nations. Les nouvelles fonctions au sein du Comité Directeur FFM : Jean-Marc DESNUES 1^{er} Vice-Président, Philippe DURAND Secrétaire Général, Patrick DAVID Vice-Président. La Ligue Pays de la Loire est bien représentée. Il indique que le Président Jacques BOLLE est Vice-Président de la FIM. Il relate les différents points suivants :

- L'évolution de l'intranet fédéral : outil pour la prise de licence en ligne, puis les inscriptions des épreuves et bientôt l'inscription aux formations (CASM et Officiels),
- Le France Magazine évolue avec des vidéos, plus interactif. Une lettre exclusive (bulletin d'information) dédiée aux clubs sortira trimestriellement, importance que les clubs remontent les lacunes à la Ligue afin que ce bulletin soit pratique et efficace,
- Les 3 visuels de licences Entraînement / Compétition / Divers pour faciliter le contrôle administratif. Il complète en indiquant que les licences Entraînement ont chuté de 10%, la FFM est attentive sur les raisons de cette baisse qui peut être due aux conditions météorologiques. Le certificat médical pour une licence NET est valable 3 ans,
- Le tarif de la RCO baisse de 5%,
- Les circuits MX sont visités par nos 2 experts. La FFM est consciente des contraintes et préconisations imposées aux clubs par la mise en place du plan de sécurisation (sujet imposé à l'avenir par l'Etat dans tous les cas) dans les zones dangereuses. Les circuits Vitesse sont également dans la même optique mais le MX était contraint de récupérer le retard,
- Le plan de sauvegarde des terrains MX continue et concerne une dizaine de circuits FFM. Sébastien rappelle que la FFM est là pour aider les clubs.
- Le découpage administratif avec le regroupement des régions. Non concerné en Pays de la Loire,
- L'affiliation a augmenté de 100€ ce qui permet d'augmenter de 100€ la ristourne fédérale,
- Le fond dotation patrimonial sportif est proposé et alimenté par des dons, des affiches d'anciennes épreuves, etc.
- Une étude d'impact économique va être lancée (club va être contacté par un audit). Le but : évaluer l'impact des sports mécaniques (auto et moto), questionnaire à l'appui,
- Le Congrès FIM 2018 : remerciements à la Ligue d'avoir participé à l'accueil des congressistes avec la présence de bénévoles.

Sébastien est interpellé par des questions :

1. Jean-Michel BLIN – ASCOP Moto Le Mans : la part assurance a baissé mais il y a eu quand même une augmentation des licences pilotes ? Sébastien souligne que la mutualisation est la force de la ligne directrice de la FFM. La Moto est une activité à risque, le tarif de la licence a été recalé.
2. Emmanuel BENETEAU – PIT LANE ENDURANCE : l'affiliation commence à être onéreuse, les licences pilotes diminuent car les prix augmentent, souci pour la trésorerie du club, de plus ce dernier doit prendre une assurance complémentaire pour faire des roulages ? Sébastien explique que l'augmentation de l'affiliation permet d'accompagner les clubs organisateurs. Cette année l'affiliation devait augmenter de 200€, il a été décidé d'augmenter que de 100€. Il mentionne 3 types de club : ceux qui n'organisent pas, ceux qui organisent et ceux qui font des roulages. La licence FFM assure le pilote en individuel, il est important de prendre une responsabilité civile pour assurer en collectif. Le licencié est mieux assuré que les non-licenciés.
3. Mickaël LECOUTURIER – SLIDER ENDURANCE : interpelle également sur le prix de l'assurance.
4. Jacques NAULLEAU – MC CHALLANDAIS : Il expose son souci d'interdiction d'homologuer le circuit de Challans par la préfecture. Sébastien avoue que c'est un dossier très particulier, il explique que le dossier est à mettre en contentieux, le dossier va être refait

par le service juridique. Ce dernier accompagnera le club MC CHALLANDAIS.

LA REMISE DES PRIX 2019 ET LES ASSEMBLEES GENERALES :

- La Remise des Prix 2019 aura lieu le dimanche 8 décembre 2019.
- L'Assemblée Générale Ordinaire et Elective pour le nouveau mandat aura lieu vers mi-février 2020.

QUESTIONS DIVERSES :

Le secrétariat n'a pas reçu de question écrite. Jean-Marc RABOUIN – MC BAUGEOIS a fait part des travaux sur son circuit MX. Sébastien a mentionné ce sujet lors de son intervention.

Le Président de Ligue, remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée, et clôture la séance.

Patrick COUTANT
Président de la LMR par intérim

Jean-François MORIN
Secrétaire Général

Géraldine METAYER
Secrétaire de séance